

BONCOURT Infos

Février 2017

- √ Le mot du Maire
- √ Calendrier
- √ Manifestations
- ✓ PLU et AVAP
- √ Événements festifs
- √ Associations
- √ Joies et peines
- √ Urbanisme
- ✓ Gîte
- √ Décisions du conseil
- ✓ Participation citoyenne
- √ Agglo

Mairie

Permanences

Mardi de 14h à 18h Samedi de 9h à 11h

Tél: 02 37 41 93 39 Fax: 02 37 62 35 67

Courriel:

boncourt28.mairie@gmail.com

Site internet:

www.boncourt-28.fr

Gîte communal

<u>Site internet</u> gitecommunal-boncourt.com

Contact

02 37 41 93 39 gite.boncourt@gmail.com

Le mot du Maire



En ce début d'année 2017 les membres du Conseil municipal et moi même vous réitérons nos meilleurs vœux pour une année de santé et de joie.

De nombreux événements imprévisibles ont jalonné l'année 2016. Ils ont tous perturbé la vie de notre village.

En particulier pour le gîte, une des rares activités économiques de la commune, l'année avait mal débuté à la suite du décret d'état d'urgence qui a conduit à l'annulation de certaines manifestations. La fréquentation en fin d'année s'étant largement améliorée avec une hausse de

fréquentation de 26% nous équilibrerons finalement le budget du gîte. De plus les inondations du mois de mai ont conduit à envisager des réparations, non seulement du lavoir, mais aussi la réfection des routes et des chemins. Le budget 2017 en sera impacté de façon limité du fait de la prise en charge du sinistre dans le cadre de l'assurance « catastrophe naturelle ».

Notre commune, comme la plupart de celles du canton, a adhéré au dispositif « participation citoyenne », des détails sur cette initiative figurent dans cette lettre d'information.

Grâce au changement d'ampoules et à l'extinction partielle pendant la nuit, nous avons diminué de moitié notre consommation d'électricité pour l'éclairage public. Nous n'avons connu aucune recrudescence de cambriolages.

Je remercie tous les bénévoles, le personnel communal et les membres du Conseil qui donnent de leur temps et mettent leur énergie au service de la commune pour réaliser de réelles économies. Ainsi les travaux de rénovation de la mairie avec la création d'un bureau pour le secrétariat, ont pu être réalisés à moindre coût. Les Boncourtois ont aussi apprécié les décorations de la mairie pour la période des fêtes, merci à Jean Pierre Poirier pour la réalisation des trois petits cerfs ainsi que pour le sapin.

De très nombreuses réunions au cours de l'année ont occupé l'équipe municipale pour l'élaboration du PLU et de l'AVAP. Ces documents devraient être approuvés en fin d'année.

Vivre la ruralité dans nos petits villages est de plus en plus difficile avec la baisse continue de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. Par ailleurs, il nous faut prendre en compte le rôle de l'Agglo du Pays de Dreux de plus en plus important.

Nous soutenons les jeunes en offrant soit des stages, soit des emplois pérennes, certes aidés, mais d'avenir. Cela permet de les mettre sur la voie de l'emploi et, l'exemple d'Amélie, après celui de Yann, nous incite à continuer.

Au delà de la finalisation du Plan Local d'Urbanisme, l'équipe municipale va en 2017 se concentrer sur l'amélioration concrète de notre cadre de vie. Les études pour chiffrer les travaux de la route de Rouvres ont été lancées pour permettre embellissement (enfouissement des réseaux) et amélioration de la sécurité. Enfin le très haut débit par fibre optique devrait être disponible dans quelques mois à la porte de chaque foyer.

Jean Claude DELANOË

Calendrier

- 8 mai : cérémonie au monument aux Morts, suivie d'un vin d'honneur.
- 9 et 10 septembre : réunion des Boncourt de France, à Boncourt dans l'Eure (27).

Manifestations

Samedi 25 mars : Marche nocturneSamedi 17 juin : Fête du village

o **Dimanche 24 septembre** : foire à tout

Élections présidentielles : Dimanche 23 avril et 7 mai Élections législatives : Dimanche 11 et 18 juin

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de BONCOURT

Après la présentation des dossiers de PLU et d'AVAP aux Personnes Publiques Associées, à la Commission Locale de l'AVAP et à la population le 23 novembre dernier, les projets, après prise en compte des différents débats, vont être arrêtés en Conseil municipal en mars prochain.

Les dossiers pourront alors être consultés à la mairie et sur le site internet de la commune, dans l'attente de l'enquête publique qui se tiendra au début du second semestre 2017, après avis des Personnes Publiques Associées et passage du dossier d'AVAP en Commission Régionale du Patrimoine et des Sites.

Ce calendrier prévisionnel prévoit une approbation des dossiers PLU et AVAP en décembre 2017 et une opposabilité début 2018. En effet, la délibération d'approbation devient exécutoire un mois après sa transmission au Préfet si celui-ci n'a pas demandé de modifications et si toutes les autres formalités de publicité ont été effectuées.

Derniers événements festifs

Traditionnel repas des anciens au Manoir d'Anet dans une ambiance toujours aussi agréable.









Goûter et cadeaux de Noël pour les enfants du village, merci aux membres du CCAS.

Les Cyclos de Boncourt

Affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme, le club regroupe une vingtaine de membres.

Le 3/10/2016, le club organisait le "Challenge du Centre", Un grand merci aux bénévoles qui nous ont permis d'accueillir les 400 participants venus de toute la région Centre.

Trois manifestations seront organisées en 2017.

1 avril : Brevet Audax 100 km29 avril : Brevet Audax 200 km

- 3 au 5 juin : Pentecôte dans le Perche

Les cyclos se retrouvent le jeudi et le dimanche à 9h (hiver) ou 8h30 (été), place de l'Église, pour une sortie conviviale route ou VTT.

Licence 2017: 58,50€

Pour nous contacter: cyclosdeboncourt@hotmail.fr

site: http://cyclosdeboncourt.wixsite.com/cyclos-de-boncourt



2nd semestre 2016 avec VIVRE à BONCOURT

Foire à tout de Septembre : de nombreux visiteurs ont encore fait le déplacement cette année afin de chiner mais aussi de goûter le cochon grillé avec ses frites « maison » !

Octobre, l'incontournable marche nocturne pour le passage à l'heure d'hiver : c'est dans un décor d'Halloween que la trentaine de participants a pu se régaler des soupes aux potirons ou à l'oignon, bien méritées après 2h de marche!



Octobre toujours: Halloween. Cette année, plusieurs équipes de petits monstres se sont affrontés lors d'épreuves à faire peur. Après avoir résolu le code caché de la mairie, le top départ est donné: Rencontrer la sorcière, mettre la main dans le bocal du Diable, goûter des choses gluantes, résoudre les devinettes du zombie, ou faire du LandArt dans la forêt des Pendus... Courageux, ils ont mérité leur monstrueux goûter!





En Novembre, on s'amuse et on danse à la **soirée beaujolais**! Environ 85 personnes ont partagé ce moment de convivialité : de la bonne humeur, un grand buffet, la musique et le beaujolais à volonté!





Vivre à Boncourt

vous attend encore très nombreux pour cette nouvelle année 2017!
Président: Julien Muhlach Trésorière: Sandrine Brohet Secrétaire: Audrey Muhlach
Rejoignez-nous!

http://vivre-a-boncourt.wix.com/vivre-a-boncourt <u>vivre.a.boncourt@gmail.com</u> 06.76.60.05.15



Le Cercle des Nouveaux Archers

Dorénavant, nos T-shirts, fabriqués en région Centre, nous permettront d'être reconnus en compétition et dans les manifestations.

Pour notre 3^{ème} saison, nous avons créé un créneau spécifique pour les poussins de 7 à 10 ans au gymnase d'Anet. Ils sont 10 garçons et filles, heureux de faire du tir à l'arc, ils ont obtenu leur plume blanche.

Grâce à la générosité de notre sponsor Joly Plastics et du comité FFTA de la région Centre, nous commençons l'aménagement de pas de tir

extérieurs fixes.

Nous aimons toujours les tirs festifs et déguisés : Halloween, Saint Sébastien, tirs du Roy et de Noël.

Nous avons organisé un stage de tir instinctif souple, la méthode de Jean-Marie COCHE, avec Serge FOUCHER, au Mottey.

Pour toute information: http://club.quomodo.com/le-cercle-des-nouveaux-archers

Joies et peines (2016)				
7/5/16	Alexis Caillaud avec Marie Alix Mari Robert			
25/6/16	Jean François Molinier avec Céline Delanoë	Mariage		
5/7/16	Jean Patrick Goudard	Décès		
6/8/16	David Leclair avec Angeline Dekien	Mariage		
13/9/16	André Lefort	Décès		

Urbanisme					
Permis de construire :					
1/03/16	Lozet	Garage	10 rte d'Oulins		
Demande de travaux :					
26/4/16	Alves	Lavoir	18 rte d'Oulins		
13/9/16	Poisson Mallet	Appentis	1 ch de derrière les boutiques		
		•			

André Lefort, né à Paris en 1924, est venu habiter Boncourt à la retraite en 1983.

Connu dans tout le canton et le département pour ses responsabilités d'ancien combattant, il avait un lien privilégié avec toutes les associations patriotiques.

Nous garderons de lui l'image d'un homme engagé non seulement dans la vie militaire mais aussi dans les responsabilités locales : adjoint au maire de Boncourt de 1989 à 1995, président du club du 3ème âge de Rouvres et président de l'association des pêcheurs de Boncourt.

Nous transmettons à son épouse et à ses enfants nos plus sincères condoléances.



Gîte

Merci à Virginie et aux bénévoles d'assurer la gestion et la bonne tenue du gîte depuis le départ d'Aurélie le 1^{er} octobre.

La nouvelle saison s'annonce bien

D'un Conseil à l'autre ...

les décisions importantes des 4 derniers conseils :

- Accord pour adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité,
- Accord pour permettre au Conseil municipal de surseoir à statuer, jusqu'à l'entrée en vigueur du PLU, sur les permis de construire, les demandes de travaux et les certificats d'urbanisme.

Les comptes rendus des conseils sont sur : www.boncourt-28.fr



Participation citoyenne

Le sous-préfet de Dreux, le maire et le Major de la gendarmerie d'Anet ont signé le 4 février dernier le dispositif « participation citoyenne » qui consiste à encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire pour informer les forces de l'ordre.

Une dizaine de personnes dites "référents" communiqueront toute situation anormale directement par téléphone à la gendarmerie.

L'action des référents est cadrée, ceux ci ont suivi une formation, leur action est préventive et complémentaire.



L'Agglomération du Pays de Dreux mobilisée pour la transition énergétique.

Dans le cadre des efforts de sobriété énergétique l'agglo a lancé une série d'initiatives visant à faire prendre conscience des économies possibles en matière de consommation :

L'Espace Info Énergie organise pour la 3^{ème} année consécutive des **balades thermographiques** dans les communes.

Guidé par un conseiller de l'Espace Info Énergie, parcourant les rues d'une commune, et observant, avec une caméra thermique, des façades d'habitations, sont visualisées en temps réel les pertes d'énergie et les défauts d'isolation.

L'Espace Info Énergie propose un soutien technique au montage des dossiers de demande de subventions pour lutter contre ces pertes de chaleur.

Prochaine balade à Abondant le mardi 28 février à 18h30.

Par ailleurs le programme **Eco'Logis** prévoit une série d'ateliers pour apprendre les eco'gestes du quotidien et la valorisation d'objets recyclés. Les ateliers se tiennent le premier mercredi du mois et sont gratuits. Le programme comprend une **projection-débat le mardi 21 février du film « Demain »** qui présente un ensemble d'initiatives mondiales ayant réussi dans ce domaine.

Site: http://www.dreux-agglomeration.fr/

Présentation du Syndicat intercommunal de la Basse Vesgre (SIBV)



Créé par arrêté préfectoral du 2 novembre 1971 et officialisé par délibération du conseil syndical du 8 avril 1972, le Syndicat intercommunal de la Basse Vesgre a pour objet l'étude, l'aménagement hydraulique, l'entretien ultérieur des travaux réalisés et la surveillance de la Vesgre et de ses bras sur les six communes membres (Berchères-sur-Vesgre, Saint-Ouen Marchefroy, Rouvres, Boncourt, Oulins et la Chaussée d'Ivry). Pour information, la commune de Saint-Lubin de La Haye s'est retirée en 2008, la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) dont elle fait partie, ayant la compétence rivière.

Chaque commune élit deux délégués titulaires qui siègent au comité syndical et parmi lesquels sont nommés un Président (Patrick Mouchard, Berchères-sur-Vesgre) et deux Vice-Présidents (Raymond Roy, La Chaussée d'Ivry, et Alain Schirrer, Oulins).

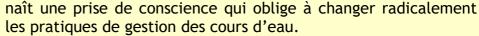
Fortement lié à l'implantation humaine, le cours d'eau est un élément structurant du territoire. La Vesgre joue un rôle déterminant, dès le Moyen-Age, dans le développement des ateliers préindustriels (minoterie, scierie, forge, tannerie, etc.) par l'exploitation de l'énergie hydraulique. On compte ainsi pas moins de six moulins de Berchères-sur-Vesgre à La Chaussée d'Ivry.

A la fin du XIXème siècle, l'apparition de nouvelles formes d'énergie fait s'effondrer l'intérêt économique de ces moulins et seuls quelques-uns sont reconvertis pour produire de la petite



hydroélectricité. C'est le cas de celui de La Chaussée d'Ivry qui alimente l'éclairage de la rue principale jusque dans les années 1985. Depuis, plus aucun moulin de la Vesgre n'utilise cette énergie et la plupart d'entre eux sont transformés en résidences principales et secondaires.

Au cours du XXème siècle, la forte dégradation des milieux aquatiques (pollution, artificialisation, etc.) devient de plus en plus préoccupante. Avec l'évolution des connaissances,





Depuis le début du XXIème siècle, le principe d'une gestion intégrée à l'échelle des bassins versants s'impose progressivement, tenant compte certes de la dimension hydraulique, mais aussi physique, chimique et biologique. Restaurer l'équilibre et la biodiversité des milieux aquatiques est une nécessité pour faire face aux défis qui nous attendent. Les enjeux de la préservation et de la restauration de la qualité des milieux aquatiques sont définis par l'Europe et sa Directive Cadre sur l'Eau de 2000.

S'y ajoute depuis peu la prévention des inondations, toujours à l'échelle des bassins versants, dans le cadre de la loi GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La rivière étant en grande partie du domaine privé, ce sont les riverains qui ont le devoir d'entretenir les berges et la rivière jusqu'à la moitié de son lit, en particulier l'enlèvement de tout embâcle. D'où le défaut d'entretien trop régulièrement constaté depuis que l'intérêt économique (notamment aux moulins) n'existe plus. En cas d'infraction, l'ONEMA, la police de l'eau, peut intervenir, voire verbaliser les contrevenants.



Le budget annuel du Syndicat provient participations financières des 6 communes membres (en 2016, elles ont versé au total 19 865,82 € au syndicat). Pour mener à bien son rôle de conseil, d'alerte et de suivi, le Syndicat s'appuie aussi sur les financements de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Département. Chaque dossier de travaux fait en effet l'objet de demandes préalables qui nécessitent un processus long (études, d'intérêt déclaration général, subrogation éventuelle du droit d'eau, montage des dossiers de subvention, réunions du comité de pilotage, appel

d'offres, enquête publique, etc.).

Le SIBV a procédé à l'été 2015 à des travaux de rétablissement de la continuité écologique au moulin de La Chaussée d'Ivry (avec l'accord du propriétaire) et au clapet d'Oulins (avec l'accord de la commune propriétaire).

Pour survivre, la faune aquatique a besoin de se déplacer au cours de son existence, que ce soit à la recherche de nourriture, d'une zone de repos ou d'abris, d'un partenaire ou d'un site de reproduction adéquat. Or les ouvrages hydrauliques tels que les barrages, les vannages, les turbines, les clapets, etc., représentent des obstacles difficiles, voire impossibles à franchir pour de trop nombreuses espèces.

L'aménagement des ouvrages hydrauliques du moulin de La Chaussée d'Ivry (vannages) et d'Oulins (clapet) permet de rétablir la circulation piscicole entre l'Eure et la Vesgre sur plus de 6 km. Ils améliorent aussi partiellement, grâce à l'abaissement de la hauteur d'eau retenue, le transport des sédiments, essentiels à l'équilibre hydromorphologique et écologique. Cette dynamisation permet de retrouver un écosystème d'eau vive, notamment par un décolmatage des fonds (désenvasement), indispensable à la reproduction de nombreux poissons de rivière qui doivent déposer leurs œufs sur un fond minéral.

Les propriétaires des moulins de Saint-Ouen et de Berchères-sur-Vesgre ont manifesté leur

intérêt pour ce type de travaux. Ils pourraient prochainement faire l'objet d'une étude commune pour rétablir la continuité écologique sur la partie amont de la Vesgre gérée par le Syndicat.

A l'horizon du 1^{er} janvier 2018, le Syndicat a vocation à être intégré à l'Agglo du Pays de Dreux qui devrait récupérer la compétence GEMAPI, conduisant à sa dissolution. Cette transition occulte toutefois la prise en compte des bassins versants. Ce qui amene le SIBV à prendre contact avec d'autres syndicats de rivières, voire collectivités (CCPH) dans le cadre d'un rapprochement d'intérêts communs, sur les conseils avisés de la Préfecture d'Eure et Loir.

